



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2002/6
11 décembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise
Troisième session, 14 et 15 février 2002
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR LES SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX

Note du secrétariat

1. La présente note donne un aperçu des activités s'inscrivant dans le cadre des services consultatifs régionaux de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU), qui portent sur l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME), d'une part, et sur l'entrepreneuriat féminin, d'autre part.
2. Le programme de travail pour le développement des PME dans les pays en transition et les économies de marché émergentes de la CEE-ONU a pour objectif stratégique de promouvoir le développement des PME, dans le contexte plus large des efforts visant à inverser les tendances négatives, notamment la hausse du chômage et l'aggravation de la pauvreté et des inégalités sociales. Les activités de ce programme ont essentiellement pour but de faciliter l'instauration d'un climat d'affaires stable propice aux PME (politique générale, cadre juridique, infrastructures de soutien telles que des centres d'aide aux entreprises, accès aux financements et à l'information, accès aux technologies, et transfert de technologie). On veille tout particulièrement à assurer l'égalité des chances pour les femmes chefs d'entreprise.

3. Les activités opérationnelles, répondant ainsi à la demande des États membres, sont ciblées sur les mécanismes macro- et micro-institutionnels et les dispositions organisationnelles. Elles sont mises au point en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations internationales ainsi que des groupements régionaux et sous-régionaux, notamment l'Initiative de l'Europe centrale (IEC), l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN) et la Communauté d'États indépendants (CEI).

4. Les activités opérationnelles relatives aux PME sont exécutées par le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME et, pour ce qui est de leur dimension concernant l'entrepreneuriat féminin, également par le Conseiller régional pour l'égalité des sexes dans l'économie.

5. À sa session inaugurale, tenue les 31 octobre et 1^{er} novembre 2000, le Groupe de travail a pris note du programme de travail intérimaire du Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME) et du Conseiller régional pour l'égalité des sexes dans l'économie, et a demandé qu'un programme de travail provisoire pour 2001-2002 lui soit présenté à ses deuxième et troisième sessions.

Petites et moyennes entreprises

6. Les efforts tendent à jeter les bases d'une conception commune des moyens et outils propres à assurer le développement durable de l'entrepreneuriat, notamment par l'élaboration de déclarations sous-régionales relatives aux PME, en particulier dans le cadre de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN), de l'Initiative de l'Europe centrale (IEC), ainsi que de la Communauté d'États indépendants (CEI).

6.1 Suite à la réunion ministérielle et à l'adoption de la **Déclaration de l'IEC sur les PME à l'aube du XX^e siècle** en novembre 2000 à Budapest, une Réunion ministérielle sur l'avenir et le soutien des PME dans les pays membres de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire s'est tenue le 27 septembre 2001 à Istanbul, où a été adoptée une **Déclaration de nature semblable de l'OCEMN sur les PME**. Une aide a été apportée au Président du Conseil consultatif pour la promotion et le développement des petites entreprises dans les pays membres de la CEI, poste actuellement occupé par le Ministre de l'entrepreneuriat et des investissements du Bélarus. Ces activités pourraient déboucher sur l'élaboration de directives globales concernant la promotion des PME dans l'ensemble des pays en transition et sur la convocation d'une conférence ministérielle de la CEE-ONU, au Palais des Nations, en 2003 ou 2004.

6.2 Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a participé à l'organisation d'une **Conférence internationale sur l'échange de données d'expérience entre les pays en transition en ce qui concerne le développement des PME et de l'entrepreneuriat**, qui s'est tenue les 6 et 7 juin 2001 à Šibenik (Croatie) et qui était coparrainée par le Gouvernement croate, la CEE-ONU et le secrétariat de l'IEC. Plus de 500 participants ont assisté à cette conférence.

6.3 Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a contribué à l'organisation d'une **Conférence internationale sur l'internationalisation des PME**, tenue les 7 et 8 novembre 2001 à Portoroz (Slovénie), qui était coparrainée par le Gouvernement slovène, la CEE-ONU et le secrétariat de l'IEC. Un discours de politique générale sur «Les problèmes

relatifs à l'internationalisation des PME - approche de la CEE-ONU» a été préparé par le Conseiller régional.

7. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a contribué en outre à la préparation de forums sur les meilleures pratiques en matière de politiques et programmes nationaux de promotion de l'entrepreneuriat et des PME dans les pays en transition, ainsi que de réunions d'experts ayant pour objet de procéder à une analyse comparée des différents aspects de la promotion et du fonctionnement des PME, qui ont été organisées par le Groupe de coordination des activités opérationnelles de la CEE-ONU, en coopération avec les organes subsidiaires principaux compétents de la CEE-ONU ainsi que des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

7.1 En 2000, la CEE-ONU a organisé les réunions suivantes: **Forum sur «Les meilleures pratiques pour développer l'entrepreneuriat et les PME dans les pays en transition: l'expérience hongroise»** (1^{er} novembre), **la Réunion d'experts sur «Les meilleures pratiques en matière de services de conseil, d'orientation et d'information aux entreprises»** (2 et 3 novembre), qui ont rassemblé quelque 150 décideurs et experts de haut niveau représentant 33 pays et 10 organisations internationales.

7.2 Vu le vif intérêt suscité par la publication de la CEE-ONU intitulée **«Meilleures pratiques en matière de développement de l'esprit d'entreprise et des PME dans les pays en transition: l'expérience tchèque»** (OPA/AC.11/1), parue en 2000, une publication analogue intitulée **«Meilleures pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat et des PME dans les pays en transition: l'expérience hongroise»** a été préparée grâce à l'aide technique et financière du Ministère de l'économie hongrois (OPA/AC.23/1).

7.3 Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a aidé à l'élaboration du document de la CEE-ONU intitulé **«Directives concernant les meilleures pratiques en matière de services aux entreprises»**, établi sur la base des documents de la Réunion d'experts sur les **«meilleures pratiques en matière de services de conseil, d'orientation et d'information destinés aux entreprises»** (ECE/TRADE/282).

7.4 Le Groupe de coordination des activités opérationnelles a préparé deux **Forums sur «Les meilleures pratiques pour développer l'entrepreneuriat et les PME dans les pays en transition: l'expérience polonaise» et «l'expérience bélarussienne»**, qui ont eu lieu respectivement les 23 et 24 octobre 2001 au Palais des Nations. Plus de 200 décideurs et experts ont assisté à ces réunions. Des documents de la CEE-ONU sur l'expérience de la Pologne et celle du Bélarus sont en cours d'élaboration et ils seront disponibles avant la fin de 2002.

7.5 Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME contribuera à l'organisation du **cinquième Forum sur «Les meilleures pratiques pour développer l'entrepreneuriat et les PME dans les pays en transition: les expériences croate et slovène»**, prévu le 23 octobre 2002 au Palais des Nations, à Genève.

8. Certaines activités opérationnelles visant à promouvoir le développement des PME ont été conçues en fonction des besoins particuliers des autorités gouvernementales, des structures nationales d'appui aux PME et des organisations non gouvernementales, dans le but d'encourager l'entrepreneuriat aux niveaux local, national et sous-régional. Une aide a été fournie

pour favoriser *le renforcement de la compétitivité des PME par le biais d'une étude comparative (benchmarking) et la mise en place d'institutions spécialisées dans la fourniture de services aux entreprises*, du type centre d'amélioration de la qualité chargé d'aider à la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité et des normes ISO 9000 et 14000.

8.1 Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a contribué à l'organisation de l'**Atelier de l'OCEMN sur «Les systèmes de normalisation, de contrôle de la qualité et d'assurance de la qualité pour les PME»**, tenu les 29 et 30 mars 2001 à Istanbul. Le Conseiller régional a fait un discours de politique générale intitulé «Vers une vision européenne de la qualité – La voie à suivre au XXI^e siècle». Un compte rendu des débats a été publié avec l'aide financière de la Fondation Konrad Adenauer.

8.2 Une **Réunion d'experts sur «Les meilleures pratiques en matière de création de systèmes d'assurance de la qualité pour renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME)»** s'est tenue les 25 et 26 octobre 2001, en coopération avec le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation et le Groupe de travail du développement de l'industrie et de l'entreprise. Ont participé à cette réunion des décideurs et experts de haut niveau originaires de 28 pays (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lituanie, Malte, Monaco, Ouzbékistan, Pologne, République tchèque, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tadjikistan, Turquie, Ukraine et Yougoslavie), des représentants de 10 organisations internationales et des représentants de plusieurs organisations non gouvernementales (voir le document de travail OPA/AC.18/3 (TRADE/WP.6/2001/14/Add.1) et le rapport de la Réunion d'experts publié sous la cote OPA/AC.18/5).

8.3 Sur la base des conclusions et recommandations de la Réunion d'experts, un **Groupe consultatif d'experts des systèmes de gestion de la qualité** est en train d'être mis en place (voir le document OPA/AC.28/1 de la CEE-ONU).

9. Dans le domaine du **renforcement des infrastructures**, les besoins sont considérables. Cependant, faute de ressources financières et humaines suffisantes, le Conseiller régional ne peut apporter qu'une contribution modeste à la satisfaction de ces besoins. Plusieurs propositions de projet ont été élaborées ou sont actuellement dans la filière. Les deux principales propositions retenues qui continuent d'être mises au point et développées sont les suivantes:

9.1 Création d'un programme financier de microcrédit pour la République de Moldova avec l'aide financière et technique de l'IEC et de la SFI (Banque mondiale); et

9.2 Mise en place de services favorisant l'éclosion des entreprises pour l'Union russe des industriels (formation à la gestion, services de conseil en matière de qualité, commercialisation, crédit-bail, etc.).

9.3 Dans ce contexte, le Conseiller régional a maintenu sa coopération au titre du premier projet avec l'agent de coordination de l'IEC à la CEE-ONU, M^{me} Sonia Heptonstall (ActInvest), la SFI et la Banque mondiale, tandis que, dans le cadre du deuxième projet, il a poursuivi sa collaboration avec ROSLEGPROM, le Ministère de l'industrie et de la technologie de

la Fédération de Russie, TESCO et le Ministère hongrois de l'économie, la GTZ d'Allemagne, l'ONUDI et d'autres organisations intergouvernementales.

10. Dans le domaine de la **formation à l'entrepreneuriat**, les activités suivantes ont été mises à exécution:

10.1 Le Conseiller régional a aidé le Centre international pour la science et la technologie (CIS) de l'ONUDI à organiser un cours de formation sur la «Gestion de la technologie à l'intention des femmes chefs d'entreprise» du 11 au 13 juillet 2001, à Trieste.

10.2 Le Conseiller régional a apporté son assistance à la préparation d'un cours visant à «Former des formateurs à l'enseignement commercial/professionnel», conjointement avec les Ministères de l'économie et de l'éducation de la République de Moldova, la Fondation européenne pour la formation (Turin) et la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble.

10.3 On a établi le descriptif d'un projet pour la Fédération de Russie sur «La préparation et la formation du groupe pour les entreprises» dans le but d'instituer des systèmes d'assurance de la qualité, conformément à la norme ISO 9000.

11. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a prêté son concours au **réseau virtuel d'agents nationaux de coordination des PME** fondé sur les plus hautes autorités gouvernementales, qui sont responsables de la promotion de l'entrepreneuriat et du secteur des PME. Le réseau sert de base pour la formulation des politiques, l'établissement des statistiques, et l'organisation de manifestations intéressant les PME. Ce réseau est mis à jour de manière permanente.

12. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a mis au point sa page d'accueil intitulée «**Indice de développement des PME**» (Index of SME Development), qui est semblable à celle de la Commission européenne. Elle contient actuellement plus de 50 documents de la CEE-ONU et 20 liens internationaux, et est continuellement actualisée. En 2001, le site Web des PME a été complété par un nouveau site secondaire sur les systèmes de gestion de la qualité et sur l'entrepreneuriat féminin. Tous les mois, entre 200 et 600 personnes visitent ce site Web de la CEE-ONU, dont l'adresse est la suivante: <http://www.unece.org/indust/SME/ece-sme.htm>.

Entrepreneuriat féminin

13. Au cours de l'année écoulée, une attention particulière a été accordée à l'aide fournie aux femmes chefs d'entreprise. Les services consultatifs régionaux ont concentré leurs efforts sur la sensibilisation à une meilleure diffusion de l'information au sujet des femmes chefs d'entreprise dans les États membres de la CEE-ONU, la mise en valeur de personnes à émuler et la promotion de meilleures pratiques, la constitution de réseaux professionnels entre les femmes chefs d'entreprise et le développement d'une culture de l'entrepreneuriat plus sensible aux différences entre les hommes et les femmes.

14. Au nombre des activités mises en œuvre figure la création d'une Galerie virtuelle de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise sur le site Web de la CEE-ONU, l'organisation du premier Forum CEE-ONU des femmes chefs d'entreprise et de débats sous-régionaux sur

l'entrepreneuriat féminin ainsi que la création d'une équipe d'experts de l'entrepreneuriat féminin au sein du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8).

15. Dans le cadre de l'exécution des programmes et des activités, on s'est efforcé d'améliorer la coopération avec les organismes des Nations Unies, par exemple l'OIT et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Dans le mémorandum d'accord signé entre la CEE-ONU et l'UNIFEM en février 2001, l'entrepreneuriat féminin figure parmi les domaines devant faire l'objet d'une coopération et du développement de projets communs.

Galerie de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise

16. La Galerie virtuelle de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise, créée par la CEE-ONU l'année précédente, présente une série de femmes chefs d'entreprise incarnant la réussite. Ce projet a pour objet de sensibiliser à la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans toute la région de la CEE-ONU. La Galerie de portraits conçue par le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME peut être visitée sur le Web à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/indust/sme/gallery.htm>. Le fait que cette galerie se soit rapidement étoffée montre que les femmes apportent une contribution importante à divers secteurs d'activité économique. Au 1^{er} décembre 2001 la galerie de portraits comptait 150 femmes chefs d'entreprise originaires de 25 pays. Bon nombre d'entre elles se sont réunies pour la première fois à Genève lors du premier Forum CEE-ONU des femmes chefs d'entreprise.

Premier Forum CEE-ONU des femmes chefs d'entreprise (21 octobre 2001, Genève)

17. Ont participé à ce forum des femmes chefs d'entreprise originaires de pays d'Europe orientale, centrale et méridionale, d'Asie centrale et du sud du Caucase, des femmes chefs d'entreprise originaires de pays occidentaux, ainsi que des experts et représentants de gouvernements et d'organisations internationales. Le Forum a rassemblé plus de 350 participants venus de 30 pays. Le Conseiller régional pour l'égalité des sexes dans l'économie était chargé d'organiser cette réunion au nom du secrétariat.

18. Le Forum avait essentiellement pour objet d'offrir un cadre de discussion régional en vue: i) d'examiner des questions clés et les meilleures pratiques; ii) de nouer des contacts professionnels et commerciaux; iii) d'intensifier et de développer les relations entre les associations professionnelles féminines; et iv) d'examiner des propositions élaborées par le secrétariat de la CEE-ONU et de formuler des recommandations relatives à des activités nouvelles à mettre en œuvre avec tous les partenaires intéressés.

19. Le débat a porté essentiellement sur trois thèmes principaux: les expériences personnelles de femmes chefs d'entreprise incarnant la réussite, le rôle des réseaux professionnels et commerciaux entre les femmes chefs d'entreprise, et l'accès à des technologies et marchés nouveaux. La documentation suivante a été établie par le secrétariat de la CEE-ONU: une note d'information (OPA/AC.21/1); et des documents portant sur les thèmes suivants: L'intégration des PME appartenant à des femmes et dirigées par des femmes à l'économie numérique mondiale: proposition d'action (OPA/AC.21/2); Fondation euro-asiatique de femmes chefs d'entreprise de la CEE-ONU (OPA/AC.21/3), Femmes chefs d'entreprise de l'année (OPA/AC.21/4), et Constitution de réseaux régionaux entre les femmes chefs d'entreprise

(OPA/AC.21/5). Tous les documents sont disponibles en anglais et en russe sur le site web de la CEE-ONU (www.unece).

20. Un consensus s'est dégagé en ce qui concerne l'évolution positive de l'entrepreneuriat féminin au cours des années 90. Dans tous les pays membres de la CEE-ONU, les femmes ont contribué au développement du secteur privé et à la croissance économique. Il a été souligné que, par le truchement d'ONG et d'associations professionnelles féminines naissantes, les femmes pouvaient nouer des contacts personnels, échanger des données d'expérience et obtenir un encouragement lorsque leur entreprise périclitait. Il a également été reconnu que les progrès dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) avaient ouvert des possibilités nouvelles de faire du commerce dans un cadre mondial.

21. Toutefois, les participants se sont accordés à dire qu'il restait encore beaucoup à faire. Il persiste dans tous les pays des discriminations sexuelles qui empêchent le développement de l'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, il existe des lacunes dans les données et informations sur la situation des femmes chefs d'entreprise dans la région. L'accès des femmes aux TIC et aux marchés mondiaux est très limité et les réseaux professionnels féminins sont relativement peu développés et isolés dans un certain nombre de pays.

22. Les participants au Forum ont souscrit unanimement aux initiatives suivantes:

22.1 Convocation du Forum des femmes chefs d'entreprise tous les ans en octobre et allongement de sa durée à deux ou trois jours.

22.2 Constitution de réseaux régionaux d'associations professionnelles féminines sur l'Internet.

22.3 Création d'un cybermarché régional de la CEE-ONU pour les contacts entre entreprises.

22.4 Mise au point de nouveaux programmes en vue d'améliorer les moyens et les compétences des femmes en matière de commerce électronique.

22.5 Analyse de la possibilité de créer une fondation euro-asiatique pour les femmes chefs d'entreprise en contactant des donateurs bilatéraux, la communauté des affaires et les organisations internationales.

22.6 Étude de la possibilité de créer un prix annuel d'excellence comportant cinq catégories pour les femmes chefs d'entreprise de la région de la CEE.

23. Deux groupes d'initiative ont été créés par les participants au Forum en vue d'élaborer des propositions d'actions précises pour les pays membres de la CEI et pour les pays du Caucase.

Débats au niveau sous-régional

24. En 2001, la CEE-ONU a organisé trois réunions sur l'entrepreneuriat féminin respectivement pour les pays d'Europe du Sud-Est, les pays de l'OCEMN et les pays de la CEI. Elles avaient pour objet d'examiner plus en détail les problèmes particuliers concernant le développement de l'entrepreneuriat féminin dans les sous-régions considérées et les différents pays qui les composent. Les réunions en question ont mis l'accent sur le fait qu'un bon niveau d'instruction et l'énergie des femmes sont des atouts majeurs pour les processus de

développement de marchés, de création d'emplois et de relance de la croissance économique. L'accent a également été mis sur le rôle de l'entrepreneuriat dans la réduction de la pauvreté.

25. Ces réunions ont fait ressortir la nécessité de mettre au point des programmes nouveaux et activités nouvelles visant à soutenir davantage les femmes chefs d'entreprise grâce à une formation appropriée, une meilleure information sur l'accès aux financements, des services d'aide aux entreprises, et des technologies nouvelles, en particulier des TIC. Il a été recommandé d'intensifier les activités de la CEE-ONU dans ce domaine et de développer la coopération avec les gouvernements, les associations professionnelles féminines et d'autres acteurs. Il a été convenu que la CEE-ONU, en coopération avec les organisations sous-régionales et les partenaires intéressés, continuerait d'organiser ce genre de réunion.

25.1 **Sibenik, Croatie** (7 et 8 juin 2001); Atelier sur l'entrepreneuriat féminin dans les pays d'Europe du Sud-Est lors de la cinquième Conférence sur les PME en Croatie, coparrainé par l'IEC et le Gouvernement croate;

25.2 **Moscou, Fédération de Russie** (11 et 12 juin 2001); Atelier sur «L'entrepreneuriat féminin et les PME dans la région de l'OCEMN», coparrainé par le secrétariat de l'OCEMN et la Fondation Konrad Adenauer.

25.3 **Trieste, Italie** (27 novembre 2001); table ronde sur la constitution de réseaux et l'accès aux TIC pour les femmes chefs d'entreprise, lors du quatrième Sommet économique de l'IEC.

Création d'une Équipe de spécialistes pour l'entrepreneuriat féminin au sein du WP.8

26. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise a décidé, à sa deuxième session, de créer une Équipe de spécialistes pour l'entrepreneuriat féminin. Lors de sa première réunion, qui se tiendra le 15 février 2002, l'Équipe examinera son plan de travail (objectifs, programmes de travail, résultats clefs escomptés, calendrier des travaux et modalités de présentation de rapports au Groupe de travail) et adoptera son programme de travail qui sera incorporé dans celui du WP.8.

Annexe I**Missions consultatives entreprises par le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME en 2001**

14-16 mars 2001	Minsk (Biélorus), participation à la cérémonie de remise du prix de l'entrepreneuriat 2000 et débat sur une politique nationale des PME pour les années 2002-2003
22-25 mars 2001	Szeged (Hongrie), participation à la troisième Conférence de Szeged organisée dans le cadre du Pacte de stabilité et présentation d'un exposé à cette occasion
28-31 mars 2001	Istanbul (Turquie), coparrainage de l'Atelier de l'OCEMN sur «Les systèmes de normalisation, de contrôle de la qualité et d'assurance de la qualité pour les PME»
1 ^{er} -4 mai 2001	Chisinau (République de Moldova), mission consultative relative au développement économique
22-26 mai 2001	Budapest (Hongrie), participation à la trente-septième Réunion européenne de l'Organisation mondiale du tourisme
28 mai-1 ^{er} juin 2001	Moscou (Fédération de Russie), mission consultative relative à la restructuration de l'industrie légère dans la Fédération de Russie
6-9 juin 2001	Sibenik (Croatie), organisation de la Conférence internationale sur «Les petites entreprises: échange de données d'expérience entre les pays en transition en ce qui concerne le développement des PME et de l'entrepreneuriat»
11 et 12 juin 2001	Moscou (Fédération de Russie), organisation de l'Atelier de l'OCEMN sur «L'entrepreneuriat féminin et les PME»
10 et 11 septembre 2001	Bruxelles (Belgique), participation au Séminaire sur le Partenariat de la mer Baltique et discussions avec le Parlement européen et la Commission européenne
25-28 septembre 2001	Istanbul (Turquie), réunion de hauts fonctionnaires de l'OCEMN et réunion ministérielle des Ministres responsables des PME
3-7 octobre 2001	Bichkek (Kirghizistan), débat sur l'entrepreneuriat féminin reposant sur les mutuelles de crédit
6-8 novembre 2001	Portoroz (Slovénie), organisation d'une conférence internationale sur «L'internationalisation des PME»
21-24 novembre 2001	Trieste (Italie), aide à l'organisation de la réunion du Groupe de travail de l'IEC sur les PME et animation du débat sur les PME au cours du quatrième Sommet économique de l'IEC

Annexe II

**Missions consultatives entreprises par le Conseiller régional
pour l'égalité des sexes dans l'économie en 2001**

15-17 janvier 2001	Varsovie (Pologne), organisation d'un atelier régional sur l'égalité des sexes sur le marché du travail, en coopération avec la Banque mondiale et l'UNIFEM: exposé lors de la séance d'ouverture
19 mai 2001	Bruxelles (Belgique), exposé au Forum des femmes chefs d'entreprise, troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
6-9 juin 2001	Šibenik (Croatie), présidence d'une séance de travail sur l'entrepreneuriat féminin lors de la Conférence internationale sur «L'échange de données d'expérience entre les pays en transition en ce qui concerne le développement des PME et de l'entrepreneuriat»
11 et 12 juin 2001	Moscou (Fédération de Russie), exposé lors de l'Atelier de l'OCEMN sur l'entrepreneuriat féminin
10-15 juillet 2001	Cracovie (Pologne), formation des participants à un Atelier régional sur l'égalité des sexes, les institutions financières internationales, le commerce et les normes du travail
3 et 4 octobre 2001	Bratislava (Slovaquie), débat sur la coopération avec l'UNIFEM en 2002-2003 lors de l'Atelier sur la planification stratégique
4 et 5 octobre 2001	Bucarest (Roumanie), exposé sur l'égalité des sexes en ce qui concerne l'accès aux TIC, lors de la deuxième Conférence sur l'économie numérique en Europe du Sud- Est
21-23 novembre 2001	Trieste (Italie), organisation d'une Table ronde sur les réseaux professionnels féminins et l'accès des femmes aux TIC, lors du quatrième Sommet économique de l'IEC.
